

LE TEXTE DU DISCOURS SUR LA MONTAGNE

EN Mt. V,1 - VII,29

DANS LES ÉCRITS DE CLÉMENT D' ALEXANDRIE *

P A R
GÉRASIME ZAPHIRIS

V, 29
(= XVIII,9 et
Mc, IX, 47)

Ὁ γοῦν κύριος συντομώτατα ἰᾶται τὸ πάθος τοῦτο, «εἰ σκανδαλίζει σε ὁ ὀφθαλμὸς σου, ἔκκοψον αὐτόν» λέγων... (Pédagogue, III. XI, 70,1; t. I, p. 274,23-25).

«Κἂν ὁ δεξιὸς σου ὀφθαλμὸς σκανδαλίζῃ σε, ταχέως ἔκκοψον αὐτόν· αἰρετώτερον ἑτεροφθάλμῳ βασιλεία θεοῦ ἢ ὀλοκλήρῳ τὸ πῦρ» (Quis dives salvetur, 24,2; t. III, p. 175, 24-26).

A l'encotre de la tradition synoptique, qui groupe le logion avec les parallèles de la «main» et du «pied» instruments de «scandale», Clément ne le cite qu' indépendamment des doublets évangéliques. Ce faisant, il s' inspire sans doute du Discours sur la Montagne (cf. Mt., V, 29-30), où la sentence touchant l' oeil ouvre l' enseignement du Christ sur les diverses formes du scandale de l' âme qui perd momentanément le contrôle des organes du corps (à comparer Mt., XVIII, 8-9 et Mc., IX, 43-47 où l' ordre de présentation est inversé). Il n' en connaît pas moins, cependant, le fragment parallèle du Discours communautaire (cf. Mt., XVIII, 9), dont il s' inspire selon toute vraisemblance pour retoucher à l' occasion le texte à son sens fondamental de Mt., V, 29.

*

La première partie de la citation donne lieu, aux observations que voici.

a) Εἰ σκανδαλίζει au Pédagogue, comme en Mt., V, 29 et XVIII, 9 (contre Mc., IX, 47, le minuscule 243 et Origène); au Quis

* Συνέχεια ἐκ τῆς σελ. 806 τοῦ προηγουμένου τόμου.

dives, en revanche, καὶ ν... σκαυδαλίση comme en Mc., IX, 47 (καὶ ἄν) ainsi que la plupart des Pères au quatrième et au cinquième siècle¹.

b) La particule δὲ se trouve omise après εἰ (et καὶν) comme au lectionnaire 184, dans les versions éthiopienne, arménienne, géorgienne et chez saint Justin², saint Jean Chrysostome³, Isidore de Péluse⁴ et Théodoret de Cyr⁵. Successeur de Clément à la direction de l'école catéchétique d'Alexandrie, Athanase est à notre connaissance le seul auteur de l'Eglise grecque ancienne qui reproduise la particule au début de la phrase⁶.

c) Clément se rencontre avec D, dans l'omission de ὁ δεξιός dans la citation du Pédagogue. Notons toutefois que l'épithète manque dans Mt., XVIII, 9 comme en Mc., IX, 47, et que sa présence dans Mt.,

1) Cf. Adamantius, op. cit., 1: "Ἀκουε αὐτοῦ τοῦ σωτῆρος ἐν τῷ εὐαγγελίῳ λέγοντος· ἐὰν ὁ δεξιός ὀφθαλμός σου σκανδαλίῃ σε, ἔξελε αὐτὸν καὶ βάλε ἀπὸ σοῦ" (p. 114, 4). Saint Basile, Regulae brevius tractatae, VII: "Ἐὰν ὁ ὀφθαλμός σου ὁ δεξιός σκανδαλίῃ σε, ἔξελε αὐτὸν καὶ βάλε ἀπὸ σοῦ" (PG, XXXI, 1088 A); à rapprocher Regulae fusius tractatae, XXVIII, 1 (c. 989 A); Césaire de Nazianze, op. cit., IV, 190: "Τί ἐστὶν ὁ λέγει ὁ κύριος, ὅτι Ἐὰν ὁ ὀφθαλμός σου ὁ δεξιός σκανδαλίῃ σε ἔξελε αὐτὸν, καὶ βάλε ἀπὸ σοῦ" (PG, XXXVIII, 1168); Epiphane de Salamine, Panarion, LXVIII, 2, 1 (t. II, p. 359, 1-4); Saint Jean Chrysostome, In Kalendas, 4: "Ἐὰν ὁ δεξιός σου... ἔξελε αὐτὸν καὶ βάλε ἀπὸ σοῦ" (PG, XLVIII, 959); Expositio in Psalmum, VI, 5: "Ἐὰν γάρ, φησὶν, ὁ ὀφθαλμός σου σκανδαλίῃ σε ἔκκοψον αὐτὸν καὶ βάλε ἀπὸ σοῦ..." (PG, LV, 78); Homélie sur l'Évangile selon saint Matthieu, XVII, 3 (PG, LVII, 257, 258); Homélie sur l'Épître aux Colossiens, VIII, 4 (PG, LXII, 356); Nil d'Ankyre, Épîtres, III, CLXXXVIII (PG, LXXIX, 472 C); Cyrille d'Alexandrie, Commentaire sur l'Évangile selon saint Jean, XII: "...ὅταν λέγῃ Χριστὸς· «Ἐὰν οὖν ὁ ὀφθαλμός σου ὁ δεξιός σκανδαλίῃ σε, ἔξελε αὐτὸν καὶ βάλε ἀπὸ σοῦ" (t. III, p. 82, 23-25).

2) Voir I Apologie XV, 2: Καὶ· Εἰ ὁ ὀφθαλμός σου ὁ δεξιός σκανδαλίσει σε, ἔκκοψον αὐτὸν· συμφέρει γάρ σοι μονόφθαλμον εἰσελθεῖν εἰς τὴν βασιλείαν τῶν οὐρανῶν, ἢ μετὰ τῶν δύο πεμφθῆναι εἰς τὸ αἰώνιον πῦρ (p. 35).

3) Cf. Expositio in Psalmum IV, 3: Εἰ δὲ ὁ ὀφθαλμός σου ὁ δεξιός σκανδαλίσει σε, ἔξελε... (PG, LV, 59); à rapprocher Homélie sur l'Épître aux Philippiens, II, 1: Εἰ γάρ ὁ ὀφθαλμός σου ὁ δεξιός σκανδαλίσει σε, φησὶν, ἔκκοψον αὐτὸν, καὶ βάλε ἀπὸ σοῦ (PG, LXII, 191).

4) Voir op. cit., III, LXVI: Εἰ ὀφθαλμός σου ἢ χεὶρ σου σκανδαλίσει σε (PG, LXXVIII, 773B).

5) Cf. Commentaire sur le prophète Ezéchiel, XXXII, 31-32; Καὶ τοῦτο διδάσκων ὁ δεσπότης ἔλεγεν· «Εἰ ὁ ὀφθαλμός σου ὁ δεξιός σκανδαλίσει σε, ἔκκοψον, καὶ βάλε ἀπὸ σοῦ» (PG, LXXXI, 1140C).

6) Voir Commentaire sur l'Évangile selon saint Matthieu, fragm. 11: Εἰ δὲ ὁ ὀφθαλμός σου ὁ δεξιός σκανδαλίσει, ἔξελε αὐτὸν καὶ βάλε ἀπὸ σοῦ καὶ τὰ ἑξῆς (PG, XXVII, 1369C).

V, 29 pourrait bien être commandée par le parallélisme général de ce verset avec le logion reproduit au verset 30: ἡ δεξιὰ σου χεῖρ...

Au Quis dives, au contraire, l'Alexandrie écrit: ὁ δεξιός σου ὀφθαλμός. La leçon, que caractérise l'ordre des mots, ne se retrouve à notre connaissance que chez le Pseudo-Athanase⁷. Mais elle n'en est que plus remarquable par sa corrélation avec l'incipit du logion parallèle de Mt., V, 30: ἡ δεξιὰ σου χεῖρ. Il se peut que la concordance soit fortuite. Pourtant, la conjecture ne peut être écartée d'une leçon réelle, seul vestige «persistant» d'un texte où l'adjectif δεξιός après ὀφθαλμός se trouvait être l'objet d'un relief moins net et à dire vrai moins singulier.

d) L'adverbe τὰ χέως employé par Clément ne se retrouve ni dans la tradition manuscrite, ni d'ailleurs dans les citations des Pères. Il est vraisemblable que c'est en vue d'une application morale du verset que Clément a été amené à modifier ainsi le texte scripturaire.

e) Au lieu d' ἔξελε Clément a ἔκκοψον qui se lit en Mt., V, 30; XVIII, 8 et Mc., IX, 48,49. La variante, apparemment harmonisante, n'a d'attestation manuscrite que le codex 243. Depuis Justin de Rome, elle est fréquente en revanche dans la tradition patristique, où elle se rencontre chez les Alexandrins⁷, chez les Antiochiens⁸ ainsi que chez Théodore d'Héraclée⁹.

f) Clément omet le membre de phrase καὶ βάλε ἀπὸ σοῦ qui pourrait bien n'être qu'une tautologie de ἔκβαλε - ἔκκοψον et que Mc. ne reproduit d'ailleurs en aucun des logia touchant le scandale. Sur ce point, il concorde avec les manuscrits L, 1279 ainsi qu'avec saint Justin et saint Jean Chrysostome.

*

Reste la seconde partie du verset: αἰρετώτερον ἑτεροφάλμῳ βασιλεία θεοῦ ἢ ὀλοκλήρῳ τὸ πῦρ. Elle offre un texte rigoureusement singulier,

7) Cf. Origène, Commentaire sur l'Évangile selon saint Matthieu, XV, 2 (p. 353, 10 ss.); Le Pseudo-Athanase, Questiones in Novum Testamentum, XXXV (PG, XXVIII, 721 B).

8) Cf. Saint Jean Chrysostome (voir les notes 1 et 3); Théodore de Cyr, Commentaire sur le prophète Ezechiel, XXXII, 31-32; à rapprocher Histoire ecclésiastique, 1, 2, 12: Ἐὰν ὁ ὀφθαλμός σου ὁ δεξιός σκανδαλίζη σε, ἔκοψον αὐτὸν καὶ βάλε ἀπὸ σοῦ (édit. F. Scheidweiler, p. 7,10-11); à comparer II, 31, 12: τῶν εὐαγγελικῶν νόμων οἱ σαφῶς διαγορεύουσιν καὶ ὁ ὀφθαλμός σου ὁ δεξιός σκανδαλίξει σε, ἔκοψον αὐτὸν καὶ βάλε ἀπὸ σοῦ (p. 173,10s.).

9) Cf. Commentaire sur l'Évangile selon saint Matthieu, fragm. 31-32 (pp. 65-66).

dont seule la finale rappelle le flottement des manuscrits en particulier entre la leçon τὸ πῦρ et les variantes rivales τὴν γέενναν et τὴν γέενναν τοῦ πυρός.

Et cependant, elle pourrait n' être pas une pure rédaction clémentine: la clause ἐτ ε ρ ὀ φ θ α λ μ ο ς en particulier répond bien mieux à ὁ δεξιός σου ὀφθαλμός que l'expression μ ο ν ὀ φ θ α λ μ ο ς de Mt. et de Mc., à tel point qu' elle apparaît difficilement comme la correction d'un auteur reproduisant librement un texte scripturaire qu' il ne viserait qu' à traduire dans son vocabulaire particulier.

Au reste, cette hypothèse est appuyée par les conclusions générales qui se dégagent de ces données. Plus d'une variante affectant la première partie du logion n'est pas seulement traditionnelle; compte tenu de ses attestations dès le second siècle chrétien et de ses rapports pour le moins étroits avec les recensions de Mc., et de Mt., elle semble être assez ancienne pour éclairer jusqu' à la formation littéraire du verset.

V,32; XIX,9
(=Mc., X,11;
Lc., XVI,18)

«Ὅτι δὲ γαμεῖν ἢ γραφὴ συμβουλεύει οὐδὲ ἀφίστασθαί ποτε τῆς συζυγίας ἐπιτρέπει, ἀντικρυς νομοθετεῖ: «οὐκ ἀπολύσεις γυναῖκα πλὴν εἰ μὴ ἐπὶ λόγῳ πορνείας» (S t r o m a t e s, II, XXIII, 145,3; t. II, p. 193, 5-7).

«Ὁ δὲ ἀπολελυμένην λαμβάνων γυναῖκα μοιχᾷται», φησὶν, «ἐὰν» γάρ «τις ἀπολύσῃ γυναῖκα, μοιχᾷται αὐτήν», τουτέστιν ἀναγκάζει μοιχευθῆναι (op. cit., II, XXIII, 146, 2; t. II, p. 193, 13-16).

Τί δέ ἐστιν ὅπερ ὁ κύριος εἶπεν πρὸς τοὺς περὶ τοῦ ἀποστασίου πυνθανομένους, εἰ ἔξεστιν ἀπολύσαι γυναῖκα Μωυσέως ἐπιτρέψαντος; «πρὸς τὴν σκληροκαρδίαν ὑμῶν... ἔσεσθε οἱ δύο εἰς σάρκα μίαν; ὥστε ὁ ἀπολύων τὴν γυναῖκα χωρὶς λόγου πορνείας ποιεῖ αὐτὴν μοιχευθῆναι» (op. cit., III, VI, 47, 2; t. II, pp. 217, 29-218, 3).

Dans ces trois citations Clément cite-t-il Mt., V, 32; XIX, 9; Mc., X, 11 ou Lc., XVI, 18? Nous croyons qu' il faut exclure la possibilité d'un contact littéraire avec les textes de Mc., X,11 et de Lc., XVI,18; car dans les citations de l'Alexandrin nous trouvons l'incise πλὴν εἰ μὴ ἐπὶ λόγῳ πορνείας οὐ χωρὶς λόγον πορνείας, qui équivaut aux

expressions propres à Mt., παρεκτός λόγου πορνείας et μή ἐπὶ πορνεία et qui d'ailleurs n'a de similaire ni en Lc. ni en Mc.

Mais des textes de Mt., V, 32 et XIX, 9, lequel est cité par Clément? Tischendorf¹ et Bonsirven² pensent que c'est Mt., XIX, 9. A notre jugement l'Alexandrin vise plutôt en même temps les deux fragments matthéens. La solution du problème est en toute hypothèse des plus difficiles. Et la difficulté vient de ce que, tant dans la tradition manuscrite que dans la tradition patristique, les deux textes ont largement évolué du second au cinquième siècle. Témoins les diverses leçons indifféremment attestées pour Mt., V, 32 et XIX, 9.

D'abord l'incise παρεκτός λόγου πορνείας (v. 32) prend la place de l'autre incise μή ἐπὶ πορνεία (XIX, 9).

Ainsi, pour ce qui regarde ce dernier passage: les manuscrits B. C, D, 1s, 13r, (Φ), 291, 4s. 1s., 1582, 273, 1093, 1187, 1573; les anciennes versions latines (c. d, ffl, et m, lisent *excepta causa adulteri; e porte praeter causam fornicationis; a, b, f, ff2, gl, h, (q) r, aur., et la Vulgate écrivent nisi ob causam fornicationis), syriaques (curétionienne, sinai que et peshitta), coptes (sahidique et bohairique) et géogienne.*

Quand à la tradition patristique avec les Alexandrins, à savoir Clément, Origène³ et Cyrille⁴, puis saint Basile⁵, et saint Jean Chrysostome⁶ elle témoigne aussi en faveur de cette substitution.

1) Cf. *Novum Testamentum Graece*, Leipzig, 1969, t. I, p. 114.

2) Voir le divorce, Paris, 1948, p. 38 note 1.

3) Cf. Commentaire sur l'Évangile selon saint Matthieu, XIV, 24: Τάχα δὲ τῶν τολμώντων τις Ἰουδαϊκὸς ἀνὴρ ἐναντιοῦσθαι τῇ τοῦ σωτῆρος ἡμῶν διδασκαλίᾳ φήσει ὅτι καὶ ὁ Ἰησοῦς, εἰπὼν· ὃς ἂν ἀπολύσῃ τὴν γυναῖκα αὐτοῦ παρεκτός λόγου πορνείας, ποιεῖ αὐτὴν μοιχευθῆναι... Ἐφίστημι τοίνυν διὰ τί μὲν οὐκ εἶπε· μηδεὶς ἀπολύτω τὴν γυναῖκα αὐτοῦ παρεκτός λόγου πορνείας, φησὶ δέ· ὃς ἂν ἀπολύσῃ τὴν γυναῖκα αὐτοῦ παρεκτός λόγου πορνείας, ποιεῖ αὐτὴν μοιχευθῆναι (GCS, t. X, p. 341,15 ss.).

4) Voir Commentaire sur le Prophète et Malachie, II, 14-15: Ἐφη δὲ που καὶ αὐτὸς ὁ σωτὴρ· ὃς ἂν ἀπολύσῃ τὴν γυναῖκα αὐτοῦ, παρεκτός λόγου πορνείας, ποιεῖ αὐτὴν μοιχευθῆναι· καὶ ὁ ἀπολελυμένην γαμήσας, μοιχᾶται (PG, LXXII, 324D-325A).

5) Cf. *Moralia*, LXXIII,1: Ἐγὼ δὲ λέγω ὑμῖν, ὅτι ὃς ἐὰν ἀπολύσῃ τὴν γυναῖκα αὐτοῦ, παρεκτός λόγου πορνείας, ποιεῖ αὐτὴν μοιχᾶσθαι· καὶ ὃς ἐὰν ἀπολελυμένην γαμήσῃ, μοιχᾶται (PG, XXXI, 852A).

6) Cf. *virginitate*, XXVIII: Ὅς ἂν ἀπολύσῃ τὴν γυναῖκα αὐτοῦ παρεκτός λόγου πορνείας, ποιεῖ αὐτὴν μοιχᾶσθαι (PG, XLVIII, 552); *Adversus eos qui Judaeorum jejunium jejnant, et adversus ipsos Judaeos*, II,3: Ὅς γὰρ ἂν, φησὶν, ἀπολύσῃ τὴν γυναῖκα αὐτοῦ, παρεκτός λόγου πορνείας, ποιεῖ αὐτὴν μοιχευθῆναι (PG, XLVIII, 860); *De libello repudii*, II,2: Ὁ ἀπολύων τὴν γυναῖκα αὐτοῦ παρεκτός λόγου πορνείας, ποιεῖ αὐτὴν μοιχευθῆναι, καὶ ὁ ἀπολελυμένην γαμῶν μοιχᾶται (PG, LI, 219); à comparer II,I: Καὶ πᾶς ὁ ἀπολελυμένην γαμῶν μοιχᾶται (c. 219); *Laus Maximi*, I (PG,

Mais ici un fait remarquable doit être souligné. En effet si la tradition manuscrite, dont nous avons parlé plus haut, nous transmet deux textes, mais toujours avec la même incise, à savoir celle de Mt., V, 32, dans le «textus receptus», tous les Pères, témoins de ce passage, jusqu' à la fin du quatrième siècle, n'ont qu'un seul texte. Si donc ce texte des Pères nous montre la substitution de l' incise de V, 32 à XIX, 9 il nous suggère un fait beaucoup plus important: Ne serait-ce pas l'usage liturgique qui serait responsable de cette confusion des deux textes?

Cette hypothèse trouve un premier argument dans le fait suivant: Cyrille d'Alexandrie ne cite dans toutes ses oeuvres qu'une seule fois l'incise *παρεκτός λόγου πορνείας*: "Ἐφη δέ που καὶ αὐτός ὁ σωτήρ· ὅς ἂν ἀπολύσῃ...".⁷ Or il ne précise pas la source exacte de sa citation. Mais il se contente de dire *ἔφη δέ που καὶ αὐτός ὁ σωτήρ*, ce qui semble indiquer une certaine tendance à confondre les deux textes dans l'Eglise au quatrième siècle.

Il est d'ailleurs un argument bien plus fort encore. En effet, jusqu'à la fin de l'époque de saint Jean Chrysostome l'Eglise a utilisé ces péricopes dans sa liturgie et c' est en vue de pareil usage ecclésiastique qu' elle fut amenée à imbriquer en un seul texte les deux clauses, V, 32 et XIX, 9. D'où la confusion des deux formules. On comprend dès lors qu'Origène, Cyrille d'Alexandrie, saint Basile et Saint Jean Chrysostome utilisent pour leur fidèles, comme cela apparaît dans leurs oeuvres, un texte harmonisant. L'hypothèse est d'autant plus sérieuse que ces auteurs sont seuls à citer les textes de Mt.

Mais la tradition offre d'autres contaminations encore de V, 32 par XIX, 9 et vice versa.

Le verbe *μοιχευθῆναι* de Mt., V, 32 se retrouve en XIX, 9 dans les codices, B,C, 33, 1s., 1402, 1279r, Ns., Ass., O, 1582, 273, 477, 566, 1475, 1555, 1579, 348, 1588, Φ, 262, les anciennes versions latines (f, fl), syriaque hiérosolymitaine et copte cohairique ainsi que chez Tatien, où le texte de XIX, 9 porte *ποιεῖ αὐτὴν μοιχευθῆναι* au lieu de *μοιχᾶται* tout court. La formule expressive évince en l'occurrence le parallèle sans saveur particulière.

Par ailleurs, tous les exégètes sont d'accord, pour affirmer que

LI 225); II (c. 227); Homélie sur l' Evangile selon saint Matthieu, XVII,3: 'Ἐγὼ δὲ λέγω ὑμῖν, ὅτι ὅς ἂν ἀπολύσῃ τὴν γυναῖκα αὐτοῦ, παρεκτός λόγου πορνείας, ποιεῖ αὐτὴν μοιχευθῆναι· καὶ ὅς ἂν ἀπολελυμένη... (PG, LIII, 259); Homélie sur l' Evangile selon saint Jean, LXIII,4: 'Ἐάν τις ἀπολύσῃ τὴν γυναῖκα αὐτοῦ παρεκτός λόγου πορνείας, ποιεῖ αὐτὴν μοιχευθῆναι (PG, LIX, 353).

⁷ Voir ci-dessus la note 4.

le texte primitif de Mt., XIX, 9 ne porte pas le participe *ὁ ἀπολελυμένην* qui est propre au parallèle de Mt., V, 32 ainsi qu'à Lc., XVI, 18. Cependant, la tradition manuscrite témoigne nettement de la tendance à insérer le participe en XIX, 9 moyennant les leçons convergentes: *ὁ ἀπολελυμένην γαμήσας* et *ὁ ἀπολελυμ. γαμῶν*. La première de ces variantes se lit aux manuscrits B, E, F, G, H, K, M, U, V, Z, Γ, 118, 209, 28, 157, 700, 892, aux anciennes versions latines (c., f, g2, ml39, q) syriaques, arménienne, éthiopienne et copte. Quant à la leçon *ὁ ἀπολελυμένην γαμῶν* elle est représentée par les codices C, N, O, W, Y, Δ, Θ, Π, Σ, Φ, 078, 1, 1582, fam. 13, 543, 33, 238, 245, 248, 489, 517, 954, 1010, 1279, 1293, 1346, 1424, 1473, 1574, 1675, par certains manuscrits des anciennes versions latines coptes, arménienne et syriaques ainsi que par Saint Jean Chrysostome (cf. Laus Maximin, 2, c. 227).

Inversement à la place de l'expression *ὅς ἐάν ἀπολελυμένην γαμήσῃ* de Mt., V, 32 se lit, dans sombre de Pères et de manuscrits l'expression *ὁ ἀπολελυμένην γαμήσας* de XIX, 9. Comment expliquer pareille harmonisation? La seule réponse satisfaisante nous paraît être celle que voici: Si ces témoins modifient l'apodose en V, 32, c'est que la protase y reproduisait déjà la formule *ὅς ἂν ἀπολύσῃ* de XIX, 9, n'aura pas voulu, en effet utiliser à la suite la formule plutôt lourde *καὶ ὅς ἐάν ἀπολελυμένην γαμήσῃ*. Or, ce souci de simplicité littéraire ne se comprend pleinement que dans l'hypothèse d'un texte à emploi ecclésiastique. Car si le mélange des deux parallèles matthéens avait été le fait de quelque érudit, aucune règle de Syntaxe n'imposait la substitution de *ὅς ἂν ἀπολύσῃ* à *πᾶς ὁ ἀπολύων*. En revanche, si ce travail d'harmonisation a été fait en vue de l'usage liturgique ou catéchétique du fragment, considérations, d'ordre phonétique auront tenu un rôle important sinon décisif dans la circonstance: elles suffirent précisément à rendre compte de la correction.

Mais poussons plus loin. Si Clément témoigne d'un texte ecclésiastique, ce dernier a dû être formé à une fin des plus précises: assurer; la pureté de la vie et de l'institution matrimoniales. Cela nous semble ressortir du fait général que le fragment V, 32 au caractère catéchétique traditionnel dès avant la rédaction de Mt., a servi de texte de base sur lequel sont venues confluer les données particulières de la péricope plus large XIX, 9 et que, malgré cette tendance, l'harmonisateur a néanmoins conservé la clause originaire *παρεκτὸς λόγου πορνείας* en V, 32, plus forte et d'une frappe plus juridique ainsi que le parallèle de XIX, 9.

Que le mélange des textes XIX, 9 et V, 32 réponde à la catéchèse

sur le divorce, cela nous, paraît confirmé en définitive par le témoignage de Clément et d'Origène. En effet, les deux Alexandrins, le premier dans les Stromates, III, VI, 47,2, l'autre dans son Commentaire sur l'Évangile selon saint Matthieu, XIV, 24, citent également ce texte harmonisé et après le commentaire de XIX, 8.

Il nous semble ainsi acquis que ce texte mixte a été formé dans certains milieux ecclésiastiques pour servir à la catéchèse morale sur le divorce.

Ajoutons enfin qu' on peut déterminer avec assez de précision la date de l' apparition du texte harmonisé.

Trois témoignages valent d' être comparés à ce point de vue.

A la différence du Pasteur d' Hermas⁸ et de Justin de Rome⁹ dont les références à Mt. sont plutôt imprécises, Athénagore dans la Supplique, 33, adressée à Marc-Aurèle vers 177, cite à propos du divorce un texte qui se rapproche plutôt de Mc., X, 11 que des textes matthéens¹⁰. D'autre part Théophile d' Antioche au livre III à Autolycus (écrit de 180 à 183) et Clément d' Alexandrie aux Stromates sont les premiers à citer le texte mixte tiré de Mt., V, 32 et XIX, 9. Encore Théophile d' Antioche le témoigne-t-il que de la tendance à mêler les textes¹¹. Clément, au contraire, ne rend le texte V, 32 que dans une sur trois citations¹². Origène, enfin, dans son Commentaire sur saint Matthieu note que la phrase *ὁ ἀπολελυμένην γαμήσας μοιχᾶται*, caractéristique du texte composite, manque dans la majorité des manuscrits qu'il possède¹³. Ces remarques autorisent, pensons nous,

8) Voir Mandatum, IV, 6: 'Απολυσάτω, φησίν, αὐτήν καὶ ὁ ἀνὴρ ἐφ' ἑαυτῷ μενέτω. ἐὰν δὲ ἀπολύσας τὴν γυναῖκα ἐτέραν γαμήσῃ, καὶ αὐτὸς μοιχᾶται (édit. F. X. Funk, t. I, p. 394).

9) Cf. I. Apologia, XV, 3: καὶ "Ὁς γαμῆ ἀπολελυμένην ἀφ' ἐτέρου ἀνδρὸς μοιχᾶται (p. 35).

10) "Ὁς γὰρ ἂν ἀπολύσῃ, φησί, τὴν γυναῖκα αὐτοῦ καὶ γαμήσῃ ἄλλην, μοιχᾶται (édit. E. J. Goodspeed, p. 355).

11) Cf. Ἡ δὲ εὐαγγέλιος φωνὴ ἐπιτακτικώτερον διδάσκει περὶ ἀγνείας λέγουσα... Καὶ ὁ γαμῶν, φησίν, ἀπολελυμένην ἀπὸ ἀνδρὸς μοιχεύει, καὶ δεῖ ἀπολύει γυναῖκα παρεκτὸς λόγου πορνείας ποιεῖ αὐτὴν μοιχευθῆναι (édit. J. C. Th. Otto, t. VIII, p. 220).

12) Il s' agit de la troisième citation, où l' Alexandrin emploie le participe ὁ ἀπολύων. Notons que saint Jean Chrysostome, comme Clément, cite Mt., V, 32 directement par ὁ ἀπολύων en omettant ἐγὼ δὲ λέγω ὑμῖν ὅτι πᾶς (Cf. De decem millium talentorum debitore, 3:... τοῦ χριστοῦ λέγοντος, ὅτι ὁ ἀπολύων γυναῖκα παρεκτὸς λόγου πορνείας, ποιεῖ αὐτὴν μοιχευθῆναι (PG, LI, 21); De libello repudii, II, 2 (PG, LI, 219); Homélie sur la Cène, XVII, 4 (c. 259).

13) Cf. Commentaire sur l' Évangile selon saint Matthieu, fragm. CIV: Ἰστέον δὲ ὅτι ἐν πολλοῖς οὐκ εὕρομεν τὸ ἀπολελυμένην γαμήσας μοιχᾶται (p. 59).

la conclusion que le texte harmonisé de Mt., V, 32 et XIX, 9 fut réalisé entre 180 et 200.

L'influence du texte ecclésiastique sur la tradition manuscrite de Mt., V, 32 et XIX, 9 fut à bien des égards désastreuse.

a) Les copistes qui s'intéressaient aux incises de Mt. touchant le divorce ont subit inévitablement l'influence du texte harmonisé. C'est ainsi que la forme primitive de Mt., V, 32, $\pi\tilde{\alpha}\zeta \acute{\omicron} \acute{\alpha}\pi\omicron\lambda\acute{\upsilon}\omega\nu$, attestée par la majorité des codices et des anciennes versions, n'est pas suivie par une minorité des manuscrits et par quelques anciennes versions qui, influencées par le texte ecclésiastique, portent le leçon $\delta\zeta \acute{\alpha}\nu \acute{\alpha}\pi\omicron\lambda\acute{\upsilon}\sigma\eta$ (D, E, G, S, V, 28, 346, etc..., a, b, d, gl, h, k, m, syr. curet, et sin., boh., géorg.). S'y ajoutent nombre de Pères qui, à l'exemple de Clément et d'Origène omettent $\pi\tilde{\alpha}\zeta \acute{\omicron} \acute{\alpha}\pi\omicron\lambda\acute{\upsilon}\omega\nu$ et lisent $\delta\zeta \acute{\alpha}\nu \acute{\alpha}\pi\omicron\lambda\acute{\upsilon}\sigma\eta$; saint Basile, Jean Chrysostome, Cyrille d'Alexandrie, saint Augustin¹⁴.

b) Il en est de même de l'addition $\kappa\alpha\iota \acute{\omicron} \acute{\alpha}\pi\omicron\lambda\epsilon\lambda\upsilon\mu\acute{\epsilon}\nu\eta\nu \gamma\alpha\mu\acute{\eta}\sigma\alpha\varsigma \mu\omicron\iota\chi\tilde{\alpha}\tau\alpha\iota$ au texte de Mt., XIX, 9 qui persiste aujourd'hui encore dans le texte dit impérial ou commun, voire jusque dans l'édition de A. Merk. Sous plus, d'un rapport elle se présente comme la dernière survivante «canonique» de l'ancien texte mixte.

S'il est certain que ce texte liturgique a joué un rôle déterminant il faut remarquer cependant que son influence a perdu du terrain dans certains milieux dès le début du cinquième siècle. D'où un regain d'intérêt du texte manuscrit. Alors que les écoles d'Alexandrie et de Cappadoce n'ont jamais connu que le texte ecclésiastique, l'Eglise d'Antioche, au contraire, a suivi, juste avant son déclin, le texte des péripetées séparées. C'est à Antioche et peut être à Constantinople que font leur apparition les manuscrits garant précisément de cette tradition. Dans une homélie prononcée à Byzance, saint Jean Chrysostome cite pour la première et pour l'unique fois Mt., V, 32 avec la leçon $\pi\tilde{\alpha}\zeta$ ¹⁵. Et à l'époque de Théodoret de Cyr, la distinction des deux textes matthéens est chose courante. Dans les citations des Pères et pour ce qui regarde Mt., V, 32 en particulier, le texte propre évince de plus en plus les leçons harmonisées. Théodoret de Cyr, par exemple, cite cinq fois Mt., V, 32, et toujours avec la tournure $\pi\tilde{\alpha}\zeta$ ainsi que sous une forme au

14) Voir de Divinis scripturis sive speculum, LXXX: Item in evangelio secundum mattheum: Dico autem vobis, quia quicumque dimiserit uxorem suam, excepta causa adulterii, facit, illam moechari (CSEL, t. XII, pp. 578, 14-579,1).

15) Voir Homélie sur la Genèse, XXVI, 2: Λέγω γὰρ ὑμῖν, ὅτι πᾶς ὁ ἀπολύων τὴν γυναῖκα αὐτοῦ παρεκτός λόγου πορνείας, ποιεῖ αὐτὴν μοιχευθῆναι (PG, LIII, 232).

reste similaire au text non harmonisé¹⁶. Or il n'est pas sans intérêt de noter que les manuscrits qui à présent témoignent de cette forme du texte sont sensiblement de la même époque. Le synchronisme, pensons-nous, n'est pas l'effet du hasard.

Mais revenons aux citations clémentines. Dans l'hypothèse à notre sens vraisemblable d'un texte ecclésiastique dont l'Alexandrin serait l'un des premiers témoins, elles autorisent les précisions que voici.

a) Pour ce qui est des leçons *ποιεῖ μοιχευθῆναι, ὁ ἀπολύων* sans *πᾶς* et *ἀπολύσῃ*, elles s'expliquent parce que nous avons dit du texte liturgique.

b) L'expression traditionnelle *παρεκτός λόγου πορνείας* est remplacée par Clément tantôt par *πλὴν εἰ μὴ ἐπὶ λόγῳ πορνείας* et tantôt *χωρὶς λόγου πορνείας*. De ces clauses, la seconde se retrouve chez saint Basile¹⁷ et l'autre dans un manuscrit minuscule, témoin d'une variante sans doute plus répandue¹⁸.

Le terme *πλὴν* est d'ailleurs remarquable. Bien qu'à l'époque l'attitude des Eglises à l'égard du divorce ne soit pas encore entièrement clarifiée, la position de Clément, comme le note J. Bonsirven¹⁹, est déjà d'une intransigence générale sur l'indissolubilité du mariage. En donnant à l'occasion ses préférences à l'adverbe *πλὴν*, l'Alexandrin semble bien excepter cependant de la loi posée le cas spécial de la fornication. Il propose ainsi une casuistique moins stricte que ne le laisse entendre le commentaire de Bonsirven. Un fait corrobore au reste notre

16) Cf. Commentaire sur le prophète Malachie, II; 16: 'Ἐν τοῖς ἱεροῖς εὐαγγελίοις παιδεύων ἀρετὴν ἀντικρὺς βοᾷ: πᾶς ὁ ἀπολύων τὴν γυναῖκα αὐτοῦ παρεκτός λόγου πορνείας, ποιεῖ αὐτὴν μοιχευθῆναι· καὶ ὁ ἀπολελυμένην γαμῶν μοιχᾶται (PG, LXXXI, 1976, A); Interprétation de la première Epître aux Corinthiens, VII, 10-11: 'Ὁ γὰρ κύριος ἐν τοῖς ἱεροῖς εὐαγγελίοις ἔφη: πᾶς ὁ ἀπολύων τὴν γυναῖκα αὐτοῦ παρεκτός λόγου πορνείας, ποιεῖ αὐτὴν μοιχευθῆναι (PG, LXXXII, 276B); voir du même, Thérapeutique des maladies helléniques, IX, 58 (PG, LXXXIII, 1053C); *Haereticarum fabularum compendium*, V, 16 (PG, LXXXIII, 505C); V, 25 (c. 537 CD).

17) Voir Epîtres, XLVIII: Εἰ γὰρ ὁ κύριος εἶπεν, ὅτι 'Ἐάν τις καταλίπη γυναῖκα ἐκτός λόγου πορνείας, ποιεῖ αὐτὴν μοιχᾶσθαι (PG, XXXII, 732B).

18) Bien plus tard *Metropolitanis Critopoulos*, dans sa confession, XII, reproduira littéralement la même leçon *εἰ μὴ ἐπὶ λόγῳ πορνείας* (édit. I. N. Carmiri, *Tὰ δογματικά καὶ συμβολικά μνημεῖα τῆς Ὁρθοδόξου Καθολικῆς Ἐκκλησίας*, Ἀθῆναι, 1953, t. II, p. 543).

19) Voir op. cit., p. 69s.

manière de voir. Clément²⁰, et Origène²¹ à sa suite, autorise les secondes nocés après la dissolution du premier mariage pour motif de fornication.

c) au lieu de $\gamma\alpha\mu\acute{\eta}\sigma\eta$ Clément lit $\lambda\alpha\mu\beta\acute{\alpha}\nu\omega\nu$. La même variante se rencontre dans les anciennes versions syriaques, dans la Peshitta ainsi que chez Tatien.

d) L'ajoute de $\gamma\upsilon\nu\alpha\tilde{\iota}\kappa\alpha$ après $\lambda\alpha\mu\beta\acute{\alpha}\nu\omega\nu$ n'est pas une variante proprement dite. Une telle addition serait sans doute pléonasmé dans le texte actuel, mais il n'en est rien pour Clément qui passe en l'occurrence sur Mt., V, 32.

e) La suppression de l'article devant $\gamma\upsilon\nu\alpha\tilde{\iota}\kappa\alpha$, soulignée aussi par Théophile d'Antioche²², par saint Basile²³ et par saint Jean Chrysostome²⁴ entraîne l'omission du pronom $\alpha\acute{\upsilon}\tau\omicron\upsilon$. Cette omission se retrouve dans le codex Adysh de la version géorgienne ainsi que chez Théophile d'Antioche et saint Jean Chrysostome.

f) Au sujet de $\mu\omicron\iota\chi\epsilon\upsilon\theta\tilde{\eta}\nu\alpha\iota$, terme employé par Clément, nous n'avons rien à dire; car sauf quelques exceptions²⁵, les traditions manuscrite et patristique dont nous avons parlé s'accordent tout sur ce point.

g) Dans sa première citation, Clément introduit le texte $\pi\alpha\rho\omicron\upsilon\kappa\acute{\alpha}\pi\omicron\lambda\acute{\upsilon}\sigma\epsilon\iota\varsigma$. Cette forme, propre à Clément, doit s'expliquer par la tendance parénétiqúe à transformer les conseils évangéliques en formules de commandement direct.

h) Enfin, l'ordre des mots suivi par l'auteur dans sa deuxième citation ne se trouve pas dans les manuscrits; en revanche il est attesté d'ailleurs par Théophile d'Antioche²⁶ et par saint Jean Chrysostome²⁷.

20) Voir par exemple Stromates, III, I, 4,3 (t. II, p. 197, 14ss.); III, XII, 82,4 (p. 233, 26).

21) Voir Commentaire sur l'Évangile selon saint Matthieu, XIV, 24: ...μετὰ ταῦτα φησιν ὁ σωτὴρ ἡμῶν, μηδαμῶς ἐπιτρέπων ἐπ' ἄλλω ἁμαρτήματι διαλύειν γάμους ἢ μόνη πορνεία εὐρισκομένη ἐν τῇ γυναίκι, τὸ δεῖς ἂν ἀπολύσῃ τὴν γυναῖκα... ἀπολύσας δὲ αὐτὴν πρόφασιν αὐτῇ δίδωσι δευτέρου γάμου... (p. 342,15ss).

22) Voir ci-dessus la note 11.

23) Cf. la note 17.

24) Cf. Laus Maximi, I (PG, II, 225).

25) Voir saint Basile, op. cit., (voir ci-dessus les notes 5 et 17); saint Jean Chrysostome, Homélie sur la deuxième Épître aux Corinthiens, XXX, 3: 'Ο δὲ ἀπολύων γυναῖκα παρεκτὸς λόγου πορνείας, ποιεῖ αὐτὴν μοιχεύεσθαι... (PG, LI, 609); Voir de même De virginitate, XXVIII (c. 552); Théodore de Cyr, Haereticarum fabularum compendium V, 25: Πᾶς γάρ, φησίν, ὁ ἀπολύων τὴν γυναῖκα αὐτοῦ παρεκτὸς λόγου πορνείας ποιεῖ αὐτὴν μοιχεῖσθαι (PG, LXXXIII, 537CD).

26) Voir la note 11.

27) Voir Laus Maximi, I: ... τὸν τοῦ Χριστοῦ νόμον ἀναγινώσκοντες τὸν λέγοντα, ὅτι ὁ ἀπολελυμένην γαμήσας μοιχεῖται, καὶ ὁ ἀπολύων γυναῖκα, παρεκτὸς λόγου πορνείας, ποιεῖ αὐτὴν μοιχευθῆναι (PG, LI, 225).

V, 36

Οὐδείς δὲ ἄλλος, φησὶν ὁ κύριος, «δύναται ποιῆσαι τρίχα λευκὴν ἢ μέλαιναν» (Pédagogue, III, III, 16,4; t. I, p. 246, 12-13).

Notons l'ordre des mots suivi par Clément; il se retrouve dans les manuscrits D. 1, 209, 1582, k. d, dans la version syriaque hiérosolymitaine, dans les versions coptes ainsi que chez nombre de Pères, dont saint Cyprien¹, Grégoire de Nysse et le groupe des Cappadociens².

La teneur du verset aura donc été incertaine à l'époque. D'où les citations fort variées que donnent du verset Tertullien³, Athanase⁴ et Jean Chrysostome⁵, qui se rapprochent tous du texte à présent reçu en faveur duquel témoignent par ailleurs les manuscrits 13, 124, 543 et 700.

Ajoutons que Clément et Grégoire de Nysse omettent de même l'adjectif *μίαν*.

V, 37

...τὸ δὲ περιττόν, ἐκ τοῦ διαβόλου μεμήνηκεν ἡ γραφή (Pédagogue, II, X, 103,2; t. I, p. 219,4s.).

Ἄλλ' οὐδὲ ὁμείται, ἐπὶ μὲν τῆς συγκαταθέσεως μόνον τὸ «ναί», ἐπὶ δὲ τῆς ἀρνήσεως τὸ «οὐ» προελόμενος τάσσειν ἐπίρρημα (Stromates, VII, VIII, 50,5; t. III, p. 38,1-3).

Πάλιν c:ϛ τῶ τοῦ κυρίου ρητῶ «ἔστω ὑμῶν τὸ ναὶ ναὶ καὶ τὸ οὐ οὐ», ἐκεῖνο ἀπεικαστέον (Stromates, V, XIV, 99, 1; t. II, p. 391, 19-20).

1) Cf. Liber de habitu virginum, XVI: non potes facere capillum unum album aut nigrum (PL, IV, 468B). Cependant ailleurs l'auteur suit l'ordre: quia non potes facere unum capillum album facere aut nigrum (Adversus Judaeos, III, XII, c. 771A).

2) Cf. Homélie sur le Cantique des Cantiques, XIII: "Ὅτι οὐ δύνασαι ποιῆσαι τρίχα λευκὴν ἢ μέλαιναν (édit. W. J a e g e r, t. VI, p. 372,5-6).

3) Cf. De cultu feminarum, II, 6: Sed enim Deus ait: Quis vestrum potest capillum atrum ex albo facere aut album ex atro? (PL, I, 1437A).

4) Cf. Apologia de fuga, XV, 5: Οὐδὲ θρῖξ ἀνθρώπου δύναται λευκὴ ἢ μέλαινα γενέσθαι (édit. H. G. O p i t z, p. 79, 10-12).

5) Voir Homélie sur l'Évangile selon saint Matthieu, XVII, 5: Μήτε κατὰ τῆς κεφαλῆς σου, φησὶν, ὅτι οὐ δύνασαι μίαν τρίχα λευκὴν ποιῆσαι, ἢ μέλαιναν (PG, LVII, 260).

Δικαιοσύνης γὰρ ἦν ἐπιτομή φάναι· «ἔσται ὑμῶν τὸ ναὶ ναὶ καὶ τὸ οὐ οὐ» (op. cit., VII, XI, 67,5; t. III, p. 48,24s.).

Deux particularités valent d' être notées.

a) Pour ce qui est de l' incipit du verset, Clément utilise deux formes de la tradition textuelle. De l'une, il tient la variante $\xi\sigma\tau\omega$, à l'autre, en revanche, il doit la leçon $\xi\sigma\tau\alpha\iota$.

Celle-ci nous semble caractériser indifféremment les textes pré-pamphilien et alexandrin. La preuve en est donnée par les meilleurs de ses témoins, soit: par B pour ce qui est de la recension d'Hésychius; par les manuscrits Σ, 700, 245, 1375, 999 pour ce qui est du texte «hiérossolymitaine», d' où elle aura passé dans l' oeuvre d' Eusèbe de Césarée¹ en particulier et dans celle de saint Basile². Fait encore plus probant: Tatien et les versions syriaques curétonienne, sinaitique et peshitto s' accordent à la reproduire, et non pas sans en relever le caractère aramaisant.

Il est remarquable que Clément, dont le sens de la «vérité» palestinienne est établi par maints parallèles, se prononce pour cete forme archaïque du verset et contre la variante $\xi\sigma\tau\omega$, attestée par les codices majuscules S, D, L, W, Δ, Θ, Π, h, par la plupart des minuscules, par Justin³ et Irénée, voire par tour les autres Alexandrins⁴, par les Cappadociens⁵ et les Antiochiens⁶, par Eusèbe de Césarée⁷, le Pseudo-Clé-

1) Voir Démonstration évangélique, I, VI, 68: 'Εγὼ δὲ λέγω ὑμῖν μὴ ὁμῶσαι ὅλως, ἀλλ' ἔσται ὁ λόγος ὑμῶν ναὶ ναὶ, ὅ οὐ· τὸ δὲ περισσὸν τούτων ἐκ τοῦ πονηροῦ ἔστιν (p. 33, 35s.).

2) Voir De baptismo, II, V, I: καὶ μετ' ὀλίγα· ἔσται δὲ ὁ λόγος ὑμῶν, ναὶ, ναὶ· τὸ δὲ περισσὸν τούτων ἐκ τοῦ πονηροῦ ἔστιν (PG, XXXI, 1592C).

3) Cf. Apologie, I, XVI, 5: Μὴ ὁμῶσητε ὅλως· ἔστω δὲ ὑμῶν τὸ ναὶ ναὶ, καὶ τὸ οὐ οὐ· τὸ δὲ περισσὸν τούτων ἐκ τοῦ πονηροῦ (p. 37).

4) Cf. Origène, Commentaire sur l' Evangile selon saint Matthieu, fragm. CVI: ἔστω ὑμῶν τὸ ναὶ καὶ τὸ οὐ οὐ ἀντὶ ἔρκου (p. 59,8);

Didyme l' Aveugle, Commentaire sur le prophète Zacharie, III,17: Καὶ πρὸ τοῦ ἀποστόλου δὲ παρέδωκεν ὁ σωτὴρ τὸ ἀνωμότως ἀληθεύειν εἰπών· 'Εδὼ δὲ λέγω ὑμῖν μὴ ὁμῶσαι ὅλως, ἀλλ' ἔστω ὑμῶν τὸ ναὶ ναὶ καὶ τὸ οὐ οὐ (édit. Sources chrétiennes, t. 84, p. 622 26-29); Cyrille d' Alexandrie, De adoratione in spiritu et veritate, VI (PG, LXVIII, 472C); Homélie Pascales, V, 8 (PG, LXXVII, 497C); Commentaire sur le prophète Zacharie, VIII, 16-17 (PG, LXXII, 128B); Commentaire sur l' Epître de Jacques, V, 12 (PG, LXXIV, 1012c.).

5) Voir les notes ci-dessous.

6) Cf. les notes ci-dessous.

7) Voir ci-dessous la note 16.

ment⁸ ainsi que d'ailleurs par Cyprien⁹.

b) La lecture clémentine du verset 37 a corrobore ces indications.

A l'encotre de la masse des manuscrits, des versions et des autres citations patristiques, l'auteur des Stromates lit invariablement: τὸ ναὶ ναί, τὸ οὐ οὐ, rejetant ainsi avec Θ, 1424, (213), Justin¹⁰, le texte en un sens reçu: (ἔστω) ὁ λόγος ὑμῶν ναὶ ναί, οὐ οὐ. Il se présente ainsi de nouveau comme le témoin d'une forme du texte, plus ancienne et à n'en guère douter plus primitive aussi.

A quoi l'on objectera sans doute que Clément et avec lui la majorité des Pères harmonisent Mt., V, 37 et Jac., V, 12, où au jugement de la critique la formule ἡ τὼ δὲ ὑμῶν τὸ ναὶ ναί, καὶ τὸ οὐ... reproduit dans sa teneur originale la tradition sous-jacente par ailleurs à Mt. Mais l'hypothèse d'une «leçon coreordante» ne tient pas. Car si la première partie du texte matthéen s'accorde avec Jac., V, 12, il n'en est plus de même de la phrase τὸ δὲ περιεσθὲν ἐκ τοῦ πονηροῦ ἐστίν, à laquelle l'épître se borne à faire allusion dans une glose qui semble bien relever du genre targumique palestinien. Or: tous les manuscrits et tous les Pères qui suivent en Mt., V, 37 a la leçon τὸ ναὶ ναί, τὸ οὐ οὐ, reproduisent également Mt., V, 37 b, et sans la moindre référence à l'explication que Jacques donne de ce texte. Il s'agit donc bien non pas d'une harmonisation de Mt., V, 37 d'après Jac., V, 12 mais de deux formes inégales du logion matthéen.

D'ailleurs si, à l'exception des codices Θ, 1424, 213 et L184, la tradition manuscrite peut laisser l'impression de ne pas connaître cette dualité de leçons, la tradition patristique, en revanche, la révèle de façon évidente. En effet, elle apparaît d'abord dans l'école d'Alexandrie où Origène¹¹, Didyme l'Aveugle¹² et Cyrille dans trois au moins de ses citations¹³ suivent le même texte que Clément, sans méconnaître pour autant la forme ὁ λόγος ὑμῶν¹⁴. Même situation

8) Cf. ci-dessous la note 19.

9) Cf. Testimoniarum adversus Judaeos, III, XII: St sermo vester: Est, est; Non, non. Quod autem his abundantius est, a malo est (PL, IV, 771A).

10) Cf. op. cit (voir ci-dessus la note 3).

11) Voir ci-dessus la note 4.

12) Cf. ci-dessus la note 4.

13) Cf. De adoratione in spiritu et veritate, VI (PG, LXVIII, 472C); Commentaire sur l'Épître de Jacques, V, 12: "Ἐστω ὑμῶν τὸ ναὶ ναί, καὶ τὸ οὐ οὐ (PG, LXXIV, 1012C); Homélie Pascales, V, 8: "Ἐστω δὲ ὑμῶν τὸ ναὶ ναί, κατὰ τὴν τοῦ σωτῆρος φωνήν, καὶ τὸ οὐ οὐ (PG, LXXVII, 497C).

14) Cf. Commentaire sur le prophète Zacharie, VIII, 16: Διαμένηται γὰρ λέγοντος αὐτοῦ. "Ἐστω δὲ ὑμῶν ὁ λόγος τὸ Ναί, ναί, καὶ τὸ Οὐ, Οὐ (PG, LXXII, 128B).

dans l'école de Césarée où Eusèbe lit tantôt ἔστω δὲ ὁ λόγος ὑμῶν¹⁵ tantôt ἔστω ὑμῶν τὸ ναί¹⁶. Enfin, alors que l'école d'Antioche¹⁷ ne connaît que la dernière leçon, les Cappadociens au contraire ne suivent que le texte courant¹⁸. Ils se séparent ainsi non seulement des Eglises dont nous venons d'énumérer les représentants, mais aussi de divers auteurs et écrits moins caractérisés qui, telles les Pseudo-Clémentines¹⁹, les Constitutions Apostoliques²⁰, Théodoret d'Héraclée²¹ et Epiphane de Salamine²², ne témoignent et fin de compte que de la leçon τὸ ναί ναί, τὸ οὐ οὐ.

Cette particularité est à noter. La variante ναί, ναί-οὐ, οὐ qui par la répétition des termes prête à l'affirmation comme à la dénégation une forme solennelle que le contexte rend à priori invraisemblable, est inconnue des Pères Grecs aux quatre premiers siècles. Justin²³, Clément et les autres Alexandrins²⁴, Eusèbe de Césarée²⁵, les Cappadociens²⁶

15) Voir ci-dessus la note 1.

16) Cf. Préparation évangélique, XIII, XIII, 21: Πάλιν αὖ τῷ τοῦ κυρίου ρητῷ τῷ ἔστω ὑμῶν τὸ ναί ναί καὶ τὸ οὐ οὐ (p. 204,9).

17) Voir Saint Jean Chrysostome, Homélie sur l'Évangile selon saint Matthieu, XVII,5: ἔστω δὲ ὑμῶν τὸ ναί, ναί, καὶ τὸ οὐ οὐ· τὸ δὲ περισσὸν τούτων ἐκ τοῦ πονηροῦ ἐστίν (PG, LVII, 261); à rapprocher Homélie sur les Actes des Apôtres, X,5: ἔστω γάρ, φησίν, ὑμῶν τὸ Ναί, Ναί, καὶ τὸ Οὐ Οὐ (PG, LX, 92).

18) Citons par exemple, Saint Basile, Homélie sur les Psaumes, XIV, 5: ...ἵνα ἡ σύμφωνον τῷ παρὰ τοῦ κυρίου εἰρημένῳ, τῷ, ἔστω δὲ ὑμῶν ὁ λόγος, ναί ναί, καὶ οὐ... (PG, XXIX, 261A); Grégoire de Nyse, Homélie sur le Cantique des Cantiques, XIII (pp. 372, 6-8, 374, 6-7).

19) Cf. Homélie, III, 55, 1: ἔστω ὑμῶν τὸ ναί ναί, τὸ οὐ οὐ· τὸ γὰρ περισσὸν τούτων ἐκ τοῦ πονηροῦ ἐστίν (pp. 76, 29-77,2); à comparer XIX, 2,4: ἔστω ὑμῶν τὸ ναί ναί καὶ τὸ οὐ οὐ, τὸ δὲ περισσὸν τούτων ἐκ τοῦ πονηροῦ ἐστίν (p. 253,24-25).

20) Cf. V, 12,6: εἶναι δὲ τὸ ναί ναί, καὶ τὸ οὐ οὐ (p. 269, 8-9).

21) Cf. op. cit., fragm. XXXVI: ...ἔστω ὑμῶν τὸ ναί ναί καὶ τὸ οὐ ἀντι παντός ὄρου (p. 66).

22) Cf. op. cit., XIX, 6,2: ...ἀλλ' ἦτω ὑμῶν τὸ ναί ναί καὶ τὸ οὐ οὐ· τὸ περισσώτερον γὰρ τούτων ἐκ τοῦ πονηροῦ ὑπάρχει (t. I, p. 223,21-22).

23) Voir ci-dessus la note 3.

24) Voir les notes, 4, 13, 14 et 34. Ajoutons Didyme l'aveugle, Commentaire sur la deuxième Épître aux Corinthiens, fragm. II,23: περὶ τοῦ μὴ δεῖν ἠμύνουσαι ἀλλ' ἔχειν λόγον ἀκατάγνωστον περὶ τοῦ ναί ὡς ὄντως ναί καὶ τοῦ ὡς ὄντως ἔχοντος (PG, XXXIX, 1688B).

25) Cf. Commentaire sur les Psaumes, XIV, 4: ... τὸ ναί ναί, καὶ τό, οὐ οὐ (PG, XXXIII, 152D); à rapprocher les notes 1 et 16.

26) Cf. Saint Basile, Épîtres, CCVII, 4 (PG, XXXII, 765A); Grégoire de Nyse, Homélie sur le Cantique des Cantiques, XIII.

et les Antiochiens²⁷, le Pseudo-Clément²⁸ et les constitutions Apostoliques²⁹, Epiphane de Salamine³⁰ enfin, pour ne citer que les témoins les plus importants, citent sans exception un texte proche de Jac., V, 12: τὸ ναὶ ναί, τὸ οὐ οὐ. Cette unanimité remarquable ne peut s'expliquer par le hasard. Si tous ces auteurs reproduisent le même texte, c' est qu' ils le trouvent en nombre de manuscrits qui a leur jugement offrent en l' occurrence une autorité particulière et dont certains du moins, nous l' avons dit, nous sommes d' ailleurs parvenus.

Cela vaut en particulier de la conjonction καὶ que Clément insère entre les deux membres de la phrase les manuscrits L, Θ, 237, les anciennes versions syriaques, (cur., sin., hieros., pesh.), latines (b, g 1-2, h), éthiopienne, arménienne et géorgienne ainsi qu' avec l' ensemble des Pères d' Antioche et d' Alexandrie et la plupart de membres des Eglises de Césarée et de Cappadoce.

Ajoutons, bien que cette remarque dépasse le cadre de notre enquête, que la critique contemporaine homologue le sentiment des représentants de la tradition manuscrite. Des deux formes attestées du logion, la lecture τὸ ναὶ ναὶ καὶ. est à n' en pas douter la seule originale. Elle ne peut être tenue pour une harmonisation faite d' après Jac., V, 12; elle est seule compatible avec l' esprit même de la sentence et d' ailleurs avec le milieu palestinien qui l' a motivée.

c) La seconde partie du logion ne tient guère une place marquée dans l' oeuvre de Clément. Elle donne lieu néanmoins à une variante assez intéressante. A la place de ἐκ τοῦ πονηροῦ, l' Alexandrin lit en effet ἐκ τοῦ διὰ βόλου. Gloserait-il le texte de l'Évangile? Nous ne le pensons pas. La formule d' introduction μεμῆνυκεν ἢ γραφή semble indiquer une citation explicite. De plus, bien que minoritaire, un groupe au moins de Pères, à savoir Saint Basile³¹, Grégoire de Nysse³², saint Ephrem³³

27) Cf. Saint Jean Chrysostome, Homélie sur l'Évangile selon saint Matthieu, XVII,5; Théodore de Cyr, Thérapeutique des maladies helléniques, IX, 65: ...λέγων τὸ Ναὶ καὶ τὸ Οὐ (PG, LXXXIII, 1057A).

28) Voir la note 19.

29) Cf. la note 20.

30) Voir la note 22.

31) Cf. Épîtres, XLV, 2: ...ὅποτε παρατηρημένος τοῦ ναὶ καὶ τοῦ οὐ τὸ περιττὸν τῷ διαβόλῳ προσενέμηται (PG, XXXII, 368B).

32) Cf. Homélie sur le Cantique des Cantiques, XIII: Ἔστω δὲ ὑμῶν ὁ λόγος τό, Ναί, ναί: καὶ τό, Οὐ, οὐ: τὸ δὲ περισσώτερον τούτων, ἐκ τοῦ διαβόλου ἐστίν (p. 372,6 s.).

33) Τὸ δὲ περισσὸν τούτου ἐκ τοῦ διαβόλου ἐστίν (cf. A. R e s c h, op. 98).

et Cyrille d' Alexandrie³⁴ lisent avec Clément ἐκ τοῦ διαβόλου. Comment dès lors rendre compte de ces faits?

Un parallèle vaut d'être rappelé à ce propos. Il est, en effet, un procédé fréquent dans l' ancienne littérature chrétienne qui consiste à expliquer un terme apparemment équivoque par un ou plusieurs synonymes mais imprécis. Nous en avons un exemple dans les Synoptiques, et qui porte justement sur le vocable qui nous intéresse. Mt., XII, 9 lit: ἔρχεται ὁ πονηρός. Mc., IV, 15 écrit: ἔρχεται ὁ σατανᾶς. Lc., VIII, 12 à la fois moins palestinien et plus précis corrige: ἔρχεται ὁ διάβολος. Chaque auteur substitue à l' expression primitive, qu' a dû employer Jésus, le vocable que pour sa part il préfère du double point de vue littéraire et théologique. N' est il pas vraisemblable que les anciennes communautés chrétiennes aient usé du même procédé à l' endroit du texte évangélique? Et la leçon clémentine, loin d' être une correction personnelle, ne témoigne-t-elle pas à vrai dire d' une précision relativement courante dans les milieux patristiques?

En conclusion, nous pensons que la forme la plus vraisemblable du texte clémentin ou Alexandrin est la suivante: ἔστω ὑμῶν τὸ ναὶ καὶ καὶ τὸ οὐ οὐ. τὸ δὲ περισσὸν τούτων ἐκ τοῦ διαβόλου ἐστι.

(A suivre)

34) Cf. De adoratione in spiritu et veritate, VI: Τουτὶ γὰρ ἡμᾶς ἐδίδαξεν ὁ σωτήρ, λέγων· Ἔστω ὑμῶν, τὸ Ναὶ, καὶ, καὶ τὸ Οὐ, Οὐ· τὸ δὲ περισσὸν τούτων, ἐκ τοῦ διαβόλου ἐστιν (PG, LXVIII, 472C).